

Monsieur André Martin

Vice-présidente lycées et formation initiale

Monsieur Philippe Barré

Président de la commission lycées, formation initiale, orientation, jeunesse

En copie Madame Katia Béguin

Rectrice de la région académique Pays de la Loire

Nantes, le 13 mai 2026

Objet : Informations concernant l'ouverture du lycée de Vertou

Monsieur le vice-président, Monsieur le président de commission,

Annoncé initialement en 2018 pour une ouverture à la rentrée 2027, le projet de lycée à Vertou avait pour objectif de répondre à la forte croissance démographique lycéenne dans le sud Loire. Depuis, le calendrier a été revu à plusieurs reprises et l'ouverture de l'établissement a fait l'objet de reports successifs. Les dernières informations dont nous disposons évoquent désormais une ouverture en 2031.

Si la crise sanitaire a pu contribuer à une partie de ces retards, elle ne saurait à elle seule expliquer l'ampleur du décalage observé. Aussi, nous souhaiterions obtenir des précisions quant aux raisons ayant conduit à ce nouveau report. Par ailleurs, lors de la réunion de présentation des orientations politiques du ministère de l'Éducation nationale qui s'est tenue le 5 mai dernier à Nantes, Madame Béguin, rectrice académique des Pays de la Loire, nous a indiqué ne pas avoir connaissance d'un report de l'ouverture du lycée à 2031.

Ces reports répétés nous interrogent également au regard du besoin initialement identifié de désengorger les lycées de la métropole afin de répondre aux enjeux de croissance démographique du sud Loire. Les dernières études démographiques 2023-2024 que vous nous avez transmises confirment la nécessité de créer un nouvel établissement public sur ce territoire. Disposez-vous de nouveaux éléments démographiques qui orienteraient différemment votre choix ?

Si tel est le cas, pouvez-vous nous confirmer que le site d'implantation envisagé sera bien compatible avec les dispositions du nouveau PPRI de la Sèvre Nantaise ?

Nous craignons en effet que les reports successifs ne conduisent, à terme, à un abandon du seul projet de lycée public de la région Pays de la Loire, alors même que la Région y a déjà consacré des investissements importants. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer le maintien de l'ouverture du lycée pour la rentrée 2031.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le vice-président, Monsieur le président de commission, l'expression de nos salutations distinguées.

Franck Nicolon

Conseiller régional du groupe
l'Écologie Ensemble



Claire Schweitzer

Conseillère régionale du groupe
l'Écologie Ensemble

